



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Budget 2003-2004 du Gouvernement du Québec
**Plusieurs mesures intéressantes pour
l'environnement et la qualité de vie**

Québec, le 11 mars 2003. Équiterre, Vivre en Ville et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), ont accueilli favorablement plusieurs des mesures proposées dans le Budget 2003-2004 déposé aujourd'hui par le Gouvernement du Québec.

Le Budget annonce des mesures exceptionnelles par des investissements supplémentaires en matière de logement social et coopératif et à la création des centres de la petite enfance (CPE). Les organismes souhaitent cependant que les critères de localisation permettent de rentabiliser les infrastructures urbaines (transport collectif et autres) tout en répondant aux besoins des familles situées dans les quartiers centraux des villes et villages du Québec. Ces facteurs devraient être pris en compte pour éviter que ces programmes constituent des moyens d'accompagnement de l'étalement urbain.

Parmi les mesures sociales, les organismes se réjouissent des éléments relatifs à la conciliation travail-famille, au lancement du Fonds québécois d'initiatives sociales combinant le mécénat, l'augmentation de 10M\$ par année du soutien à l'action communautaire autonome et la prolongation du programme d'achat-rénovation d'immeubles communautaires

En matière de transport collectif, sans que le Budget n'identifie directement de nouveaux investissements pour les infrastructures, le Gouvernement du Québec s'affiche en précurseur au Canada en annonçant que les salariés pourront désormais déduire de leur revenu imposable le coût de leurs laissez-passer de transport en commun. « Il s'agit d'une demande réitérée depuis plusieurs années tant au fédéral qu'au Québec. Nous nous réjouissons d'apprendre que le Gouvernement du Québec s'y engage et innove et espérons que cette stratégie mènera le fédéral à faire de même » affirme Jérôme Vaillancourt, directeur général de Vivre en Ville. Il est à souhaiter que l'éventail de mesures fiscales s'élargisse afin de soutenir le développement de l'achalandage du transport collectif et d'autres comportements responsables en matière d'environnement.

Équiterre, Vivre en Ville et le RNCREQ auraient souhaité de nouveaux investissements pour les infrastructures en matière de transport en commun, d'infrastructures urbaines pour le vélo et de soutien à l'agriculture biologique.

Alexandre Turgeon, vice-président du RNCREQ, s'est dit heureux des investissements et des moyens financiers associés à la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau et de l'appui aux organismes de gestion par bassin versant.

« La reconduction du programme d'efficacité énergétique pour les ménages à budget modeste constitue également une excellente nouvelle » selon Sidney Ribaux, coordonnateur d'Équiterre. Ce programme, lancé en 1999, devait prendre fin le 31 mars prochain. Il est offert par onze organismes communautaires dans huit régions du Québec et il a permis à environ 15 000 ménages à faible revenu de recevoir gratuitement la visite de conseillers et de techniciens qui effectuent des travaux mineurs d'isolation et d'économie d'énergie à leur logement et qui donnent des conseils personnalisés.

Les groupes saluent également l'initiative du Gouvernement du Québec en regard des mesures associées à la mise en œuvre du protocole de Kyoto. L'abolition des droits d'immatriculation pour les véhicules hybrides et électriques, la détaxation des biodiésels, les investissements de 10M\$ pour la récupération des biogaz des sites d'enfouissement sanitaire constituent d'excellentes mesures pour favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Bien entendu, les organismes souhaitent que le Gouvernement accélère ses investissements stratégiques visant à réduire les GES, à améliorer la qualité de l'air et notre qualité de vie au cours des prochaines années.

- 30 -

Sources :

Jérôme Vaillancourt, Vivre en Ville, cell. :(418) 570-5038/bur. (418) 522-0011 #222

Sidney Ribaux, Équiterre, cell. :(514) 910-2024/bur. :(514) 522-2000 #224

Alexandre Turgeon, RNCREQ, cell. : (418) 571-0537/bur. :(418)